

Stupéfaction en commission

■ Theo Francken (N-VA) n'a pas respecté la procédure pour les visas, a indiqué Maggie De Block (Open VLD).

Au terme de l'audition de Maggie De Block, ministre de l'Asile et la Migration (Open VLD), entendue au sujet du dossier des visas humanitaires, les députés sont restés sur leur faim, estimant que trop de questions restent encore sans réponse. La ministre a toutefois fourni quelques éléments pour le moins interpellants.

Le premier: sur les listes de visas humanitaires octroyés à des chrétiens de Syrie avec le concours de Melikan Kucam (conseiller communal N-VA soupçonné d'avoir facilité la délivrance de visas humanitaires moyennant d'importantes sommes d'argent) fournies par le cabinet de Theo Francken (ex-secrétaire d'État N-VA à l'Asile et la Migration) au consulat à Beyrouth... point de signature dudit ex-secrétaire d'État. De quoi faire douter de la légalité d'une telle pratique. *"L'instruction pour octroyer un visa a été délivrée par le cabinet et contrairement aux instructions dans le cadre de la réinstallation, ces listes n'ont pas été signées par le secrétaire d'État"*, a indiqué Maggie De Block.

Deuxième élément: les listes n'ont pas non plus été fournies dans des enveloppes fermées, comme le veut la procédure, mais envoyées à partir de la boîte mail d'un collaborateur. *"Mieux vaut envoyer un message clair au monde extérieur, ce canal est désormais fermé. Les personnes qui courent un danger en raison de leur conviction religieuse peuvent compter sur nous. Mais je préfère travailler avec des organisations de confiance qui travaillent de manière transparente."*

S. F.